COMMUNE DE NIVILLAC Arrondissement de Vannes

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, Le huit novembre, Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué, S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie Sous la présidence de Madame Béatrice DENIGOT, 1^{ère} Adjointe au Maire **Date de convocation du conseil municipal : vendredi 29 octobre 2021**

Conseillers en exercice: 27 - Conseillers présents: 20 - Votants: 23

PRESENTS: Mme ADVENARD Annick – Mme ALIX Sigrid - Mme BAHOLET Stéphanie - M. BLINO Jérôme – M. CHATAL Jean-Paul – Mme COIDIC Christine – M. DAVID Gérard – M. DAVID Guy – Mme DENIGOT Béatrice – Mme DESMOTS Isabelle – M. FREOUR Jean-Claude – M. GOMBAUD Jean-Paul - Mme GRUEL Nathalie – Mme HERVOCHE Josiane – M. LOGODIN Xavier – M. LORJOUX Laurent – M. PÉDRON André – Mme PHILIPPE Jocelyne – M. RENARD Patrice – M. SEIGNARD André

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: M. BOCÉNO Julien – Mme BRÛLÉ Karine – M. BUESSLER MUELA Patrick - M. GUIHARD Alain - M. ROZÉ Eric - Mme TIMMERMAN Nathalie

ABSENTE: Mme BERNARD Alexandra

<u>POUVOIRS</u>: M. BUESSLER MUELA Patrick à Mme BAHOLET Stéphanie - M. ROZÉ Eric à M. SEIGNARD André - Mme TIMMERMAN Nathalie à M. DAVID Gérard

Secrétaire de séance : M. BLINO Jérôme (à l'unanimité)

ADMINISTRATION GENERALE

1- Démission d'un conseiller municipal et installation d'un conseiller municipal: le conseil municipal a pris acte de la démission de Monsieur Jérôme SEIGNARD et de l'installation de Monsieur Julien BOCÉNO, suivant immédiat sur la liste « Ensemble pour Nivillac », en qualité de conseiller municipal.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

2- Service public d'assainissement collectif de la commune – Approbation du contrat de concession : le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'approuver le choix de la société STGS comme attributaire de la concession de service pour l'assainissement collectif pour une durée de 8 ans avec une prise d'effet de l'exploitation au 1^{er} janvier 2022.

RESSOURCES HUMAINES

3- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe et création d'un poste d'agent de maîtrise : le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe et de créer un poste d'agent de maîtrise.

- 4- Suppression d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe et création d'un poste de bibliothécaire territorial: le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de supprimer un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe et de créer un poste de bibliothécaire territorial.
- 5- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe et création d'un poste d'animateur : le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de supprimer un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe et de créer un poste d'animateur.
- **6- Mise à jour du tableau des effectifs**: compte tenu des suppressions et des créations de postes, le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le tableau des emplois et des effectifs qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022.
- 7- Fixation de la prime de fin d'année 2021 : le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé la prime de fin d'année à 1 200 € bruts pour un agent à temps complet
- 8- Recensement général de la population 2022 Recrutement de dix agents recenseurs et fixation du montant de la rémunération : le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la fixation de la rémunération des agents recenseurs sur la base suivante :

Par Feuille de logement : 0,90 €

- Par Bulletin individuel : 1,50 €

Prime de formation : 50 € /jour soit 100 € pour les 2 jours de formation.

Indemnités kilométriques :

- 100 € en agglomération

- 200 € en campagne.

FINANCES

9- Budget supérette – Décision modificative n° 1: le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé cette modification portant sur des ajustements, tant en section de fonctionnement que d'investissement.

ENFANCE / JEUNESSE

10- Renouvellement de la convention Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) avec la commune de Férel : le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler ladite convention entre les deux communes.

INTERCOMMUNALITE

- 11- SIVU de LA ROCHE-BERNARD- Renouvellement de la convention d'occupation de la maison de l'enfance et du Relais Petite Enfance (RPE) : le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler ces conventions par voie d'avenant.
- 12- ARC SUD BRETAGNE Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets Année 2020 : le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé ce rapport.
- 13- ARC SUD BRETAGNE Rapport annuel sur le service public d'assainissement non collectif Année 2020 : le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé ce rapport.

14- ARC SUD BRETAGNE - Modification statutaire: Intégration au sein de la compétence facultative « Mobilité » un article visant à la création, l'aménagement, la signalétique et l'entretien d'itinéraires cyclables présentant un intérêt majeur pour le territoire communautaire: le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la modification statutaire suivant l'avis du Conseil Communautaire en date du 28 septembre 2021.

RAPPORTS

- **15- MORBIHAN ENERGIES Rapport d'activités 2020 :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé ce rapport.
- **16- EPTB Vilaine Rapport d'activités 2020 :** le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé ce rapport.

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRANSMISSION, POUR INFORMATION, DES COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

- 17- Comptes-rendus des commissions
- Compte-rendu de la commission FINANCES en date du 27 septembre 2021
 Rapporteur: Monsieur Guy DAVID Adjoint aux finances et aux ressources humaines:
 le conseil municipal a pris acte de ce compte-rendu qui n'a pas soulevé de questionnements.
- Compte-rendu de la commission RESSOURCES HUMAINES en date du 18 octobre 2021
 Rapporteur : Monsieur Guy DAVID Adjoint aux finances et aux ressources humaines :
 le conseil municipal a pris acte de ce compte-rendu qui n'a pas soulevé de questionnements.
 Monsieur Guy DAVID a précisé que l'évolution du Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) et du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) était en cours d'étude par cette commission.

AUTRES INFORMATIONS

18- Vente de l'ancienne mairie : le conseil municipal a pris note de la future rencontre prévue entre les acheteurs potentiels et certains membres de l'équipe municipale.

Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 06 décembre 2021 à 20H00 en mairie

Rédigé à NIVILLAC, le 16 novembre 2021

Pour le Maire empêché, Béatrice DENIGOT, 1ère Adjointe

